

Trosseille, N. et Gagnon, M. M. (2019). *Intervenir auprès de demandeurs d'asile. Guide à l'intention des intervenants*. Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé physique des réfugiés et des demandeurs d'asile. CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Montréal.

MISES À JOUR en date du 31 mai 2022

LE SYSTÈME D'OCTROI DE L'ASILE

ÉTAPE 1 - L'ENTRÉE AU CANADA ET LA RECEVABILITÉ

P. 36 – LA RECEVABILITÉ

L'entrevue de recevabilité se faisait dans les premières heures ou premiers jours suivant l'arrivée des personnes en demande d'asile au Canada.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les personnes doivent attendre plusieurs mois avant de passer leur entrevue de recevabilité. En février 2022, le délai était de plusieurs mois.

Durant cette attente, les personnes ne détiennent pas leur *Document du demandeur d'asile* (papier brun), qui les identifie auprès des instances canadiennes et québécoises. Elles disposent seulement d'un *Accusé de réception de la demande d'asile*. Il n'est pas possible d'obtenir un permis de travail sans *Document du demandeur d'asile*. La recherche de logement, l'ouverture d'un compte en banque et l'accès à plusieurs services sont complexifiés par ce délai.

PP. 36-37-38-55 – LE FORMULAIRE DU FONDEMENT DE LA DEMANDE D'ASILE (FDA)

Le délai pour remettre le formulaire du Fondement de la demande d'asile (FDA) à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) est passé de 15 jours à 45 jours en mai 2022.

ÉTAPE 3 – LA DÉCISION ET LES RECOURS ÉVENTUELS

P. 39 – L'AUDIENCE

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les audiences se déroulent en majorité virtuellement (via la plateforme Teams).

LE PRAIDA

OFFRE DE SERVICES

P. 47 – RESSOURCE

Les bureaux du PRAIDA ont déménagé.



Nouvelle adresse :

35 Rue de Port-Royal Est
Montréal (QC) H3L 3T1
[514\) 484-7878, poste 64500](tel:5144847878)

L'ACCÈS AUX RESSOURCES

LE SOUTIEN JURIDIQUE

P. 56 – RESSOURCES

	
Centre communautaire juridique de Montréal Bureau d'aide juridique Droit de l'immigration	425, boul. de Maisonneuve Ouest Bureau 600 Montréal (QC) H3A 3K5 (514) 864-2111
Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration	445, boulevard Saint-Laurent 3e étage, bureau 345 Montréal (QC) H2Y 3T8 (514) 954-3400, poste 3471
Comité d'aide aux réfugiés (CAR)	518 Beaubien Est Montréal (QC) H2S 1S5 (514) 272-6060, poste 5 carmtl@gmail.com

L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

P. 57 - ADMISSIBILITÉ

À Montréal, les personnes souhaitant recevoir l'aide financière de dernier recours doivent désormais écrire un courriel à cette adresse :
centre.demandeurs.asile@servicesquebec.gouv.qc.ca.

Partout au Québec, la demande peut également être présentée en ligne : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale/etapes-a-suivre-pour-presenter-une-demande/formulaires-aide-financiere>

LE PERMIS DE TRAVAIL

P. 58 – ADMISSIBILITÉ

Les personnes doivent recevoir leur *Document du demandeur d'asile* avant d'entamer les démarches du permis de travail. Cela implique des délais de plusieurs mois.

Les documents à fournir énumérés dans le guide concernent la demande de renouvellement de permis de travail.

Les demandeurs d'asile doivent dorénavant envoyer leur demande de renouvellement de permis de travail à l'adresse suivante :

Centre de traitement des demandes d'Edmonton
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
a/s de Permis de travail initial pour demandeurs d'asile, succursale 888
9700, avenue Jasper N.-O., bureau 55
Edmonton (Alberta) T5J 4C3

Le renouvellement du permis de travail peut aussi se faire en ligne via un compte sécurisé IRCC. Voici le lien pour créer un compte :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/compte.html>

P.60 – L'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Carrefour Le Moutier

219 Rue Saint-Charles
Ouest
Longueuil (QC) J4H 1E1
(450) 679-7111
info@carrefourmoutier.org

Carrefour de liaison et d'aide aux immigrants (CLAM)

7200 Rue Hutchison
Suite 300
Montreal (QC) H3N 1Z2

La Maisonnée

110 rue Jean-Talon
Ouest
Montréal (QC) H2R
2X1

LES COURS DE FRANCISATION

P. 64 – NATURE DU SERVICE

En septembre 2019, la responsabilité de la langue française a été combinée à celle de l'immigration. Le MIDI a été renommé le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). La séparation en deux tableaux (MIDI et MEES) n'est donc plus pertinente.

Des cours à temps plein sont désormais disponibles. Il s'agit de cours de tous niveaux, offerts par les centres d'éducation des adultes.

Le lien pour en savoir plus est désormais le suivant :

<https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais>

LA COUVERTURE DE SOINS DE SANTÉ

P. 66 – ADMISSIBILITÉ

La couverture du PFSI débute dès la réception de l'*Accusé de réception de la demande d'asile*, qui se fait normalement le jour même de l'arrivée au Canada. Il n'est pas nécessaire de recevoir un *Certificat d'admissibilité au PFSI* ni un *Document du demandeur d'asile* pour bénéficier d'une couverture par le PFSI.

RECEVOIR DES SOINS DE SANTÉ

P. 67 – DOCUMENTS À PRÉSENTER

Si la personne en demande d'asile n'a pas encore reçu son *Document du demandeur d'asile*, elle doit utiliser son *Accusé de réception de la demande d'asile* pour démontrer qu'elle est couverte par le PFSI.

ERRATUM

Les informations figurant à la page 40 du guide > Si la demande est rejetée > Le saviez-vous ? sont erronées. Il faut lire :

Lorsqu'un groupe de personnes entre au Canada avec l'aide de passeurs associés à une organisation criminelle ou terroriste, le gouvernement peut les qualifier 'd'étrangers désignés'. Les 'étrangers désignés' peuvent demander le statut de réfugié, mais sont soumis à la détention obligatoire, n'ont pas accès à l'appel en cas de rejet de leur demande de statut de réfugié et doivent attendre cinq ans pour demander la résidence permanente. Il s'agit d'une situation très exceptionnelle.

Pour plus de détails, consulter la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés :

<https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/index.html>